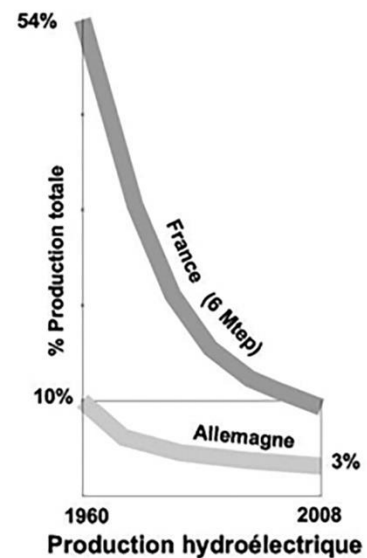


L'Allemagne, championne des énergies propres ?

La chancelière allemande a tranché, l'Allemagne sera la première grande puissance industrielle européenne à sortir du nucléaire. Et ceci rapidement puisque d'ici 2021, 14 de ses 17 réacteurs seront mis hors service. Les plus récents, au nombre de 3, continuant à fonctionner jusqu'à la fin de 2022. Dès à présent, les 7 réacteurs les plus anciens ne seront pas réactivés. Seul l'un d'entre eux sera maintenu « en veille », en cas de pic de demande et pour pallier toute demande en plein hiver. La part du nucléaire dans la production électrique allemande (26 %), comparée à celle de la France (75 %), n'est pas étrangère au choix politique des Allemands. Avec une telle différence, il est facile de comprendre pourquoi la France ne pourrait en aucun cas suivre le même rythme que son voisin. La décision de la chancelière n'est pas une décision prise à la légère, en effet, les productions de l'électricité en Allemagne sont depuis longtemps plus diversifiées et déjà nettement plus orientées vers les EnR qu'en France. Selon le fondateur de l'Ademe, l'Allemagne, c'est actuellement : 3 fois plus de biomasse, 5,8 fois plus d'éolien, et déjà 33 fois plus de photovoltaïque. Consciente de l'enjeu, elle apporte depuis longtemps un soutien massif en faveur de la recherche sur ces techniques nouvelles en y consacrant 1 % de son PIB. Quasi inexistantes il y a une quinzaine d'années, les EnR représentaient déjà sensiblement en Allemagne 15 % de l'approvisionnement en électricité en 2008. L'Allemagne se veut être un modèle en matière d'énergies propres et se positionne début 2011 à l'avant-garde du développement des énergies renouvelables. Elle va d'une part chercher à réduire de 10 % sa consommation d'électricité d'ici à 2020 et est en passe de trouver une solution pour produire les 22 % de ses besoins en électricité jusqu'ici couverts par les centrales nucléaires sans avoir recours à la combustion des produits fossiles. Comme la France, l'Allemagne a des vues sur l'éolien offshore en complément de son important parc terrestre. Il est probable qu'elle pourra subvenir à ses besoins sans recourir à une importation d'électricité nucléaire française. La réaction de la France face à cette décision allemande ne s'est pas fait attendre. La majorité des Français, semble-t-il en opposition avec leur gouvernement pronucléaire actuel, donnerait raison à l'Allemagne sur sa vision énergétique à long terme. Notre Premier ministre a déclaré que la France « respectait la décision allemande » de renoncer au nucléaire, mais qu'elle n'avait « pas le choix » en ce qui la concerne considérant que l'énergie nucléaire constitue une « solution d'avenir ». De son côté, la présidente d'Areva estime que la décision allemande « est une décision totalement politique qui n'est pas le reflet de l'opinion publique allemande, même si les sondages montrent l'émotion des Allemands après la catastrophe japonaise ».

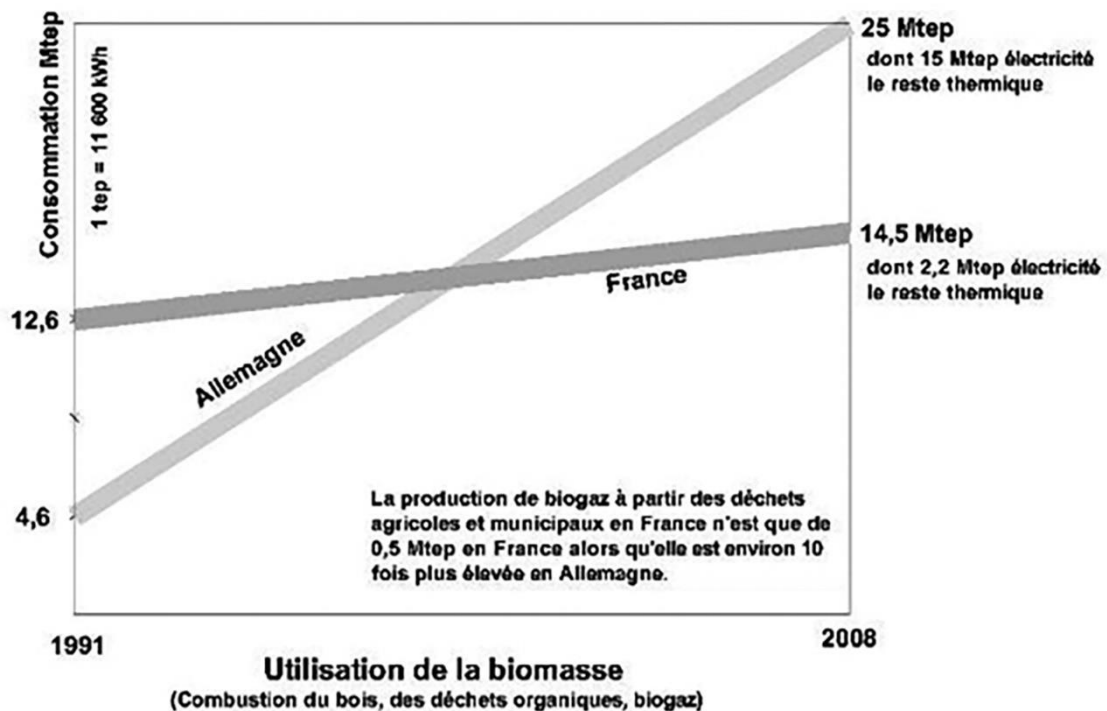
Comparaison des politiques énergétiques françaises et allemandes

En 1960, environ une dizaine d'années après le boom de la création de tous les barrages hydroélectriques français, notre production hydroélectrique représentait plus de 50 % de notre consommation électrique. Après cinquante ans de bons services et une production sensiblement constante quantitativement jusqu'à nos jours (voisine de 6 Mtep ou 70 TWh), elle ne représente plus maintenant que 10 % de notre consommation totale en électricité. La courbe correspondant à l'Allemagne est indiquée en partie basse.



Quatre pays européens, la Norvège, l'Islande, l'Autriche et la Suisse, produisent encore plus de la moitié de leur électricité grâce à l'hydraulique.

Malgré sa faible production hydroélectrique (3 %), l'Allemagne produit dès à présent 16 % de ses besoins électriques grâce aux EnR (solaire et éolien).



En retard sur la France avant l'an 2000, l'Allemagne a su s'imposer beaucoup plus rapidement et dépasse largement la France aujourd'hui dans l'utilisation de la biomasse.

Les coups de gueule des lutins

Limeil hanté par son mont d'ordures

○ Cinq jours après l'annonce d'une procédure d'urgence pour sécuriser le site, la montagne de déchets pollue toujours en silence la commune du Val-de-Marne
 ○ La mairie souhaite que l'Etat intervienne pour mettre fin à ce scandale écologique

Le « volcan de Limeil », comme l'a baptisé les riverains, semble éteint. Après plusieurs jours de pluie, les fumées ne sont plus visibles à la surface de ce mont d'ordures de 1300 000 tonnes, 25 mètres de haut et 200 mètres de long, surmonté par des cerbates. De temps à autre, des résines de déchets brûlés viennent cependant s'échapper plus ou moins de cette montagne, déclenchant de l'entreprise LGD plaquée en liquidation judiciaire, la température ambiante dépasse de 200 à 400 degrés. « Je n'ai jamais vu un truc pareil, lance le conducteur d'un bâtiment embauché pour tacher une « voir » dans le tas afin de faciliter l'écoulement des poubelles vers le sommet. Quand je suis arrivé ce matin, j'ai cru qu'un volait qui fait tout enlever ? »

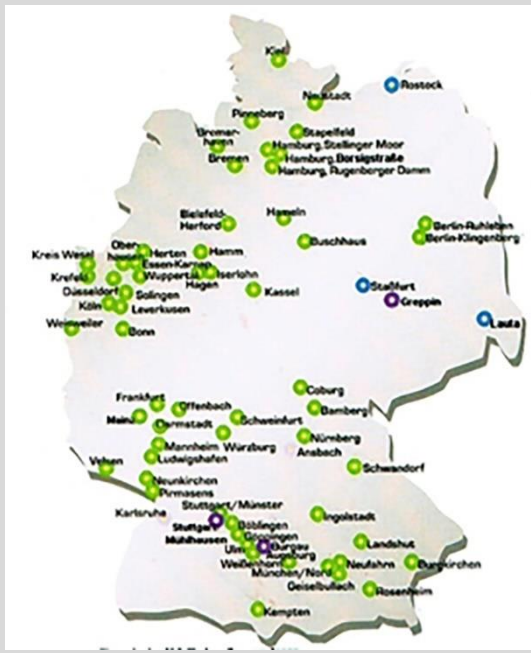
C'est la première semaine visible depuis l'annonce, vendredi, d'une « procédure d'urgence » par le ministre de l'Ecologie et le préfet, pour sécuriser le site. La municipalité, des forces de sécurité, forcent les pompiers à intervenir des dizaines de fois ces dernières semaines. Les riverains visent à une certaine de mesures du bon sens, mais, surtout, ils exigent une expertise judiciaire mandatée par le tribunal administratif de Melun, dans l'attente pour la semaine prochaine. L'Agence de l'énergie et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a débloqué pour l'instant 130 000 euros, expliquent

« Selon les jours et le sens du vent, on sent l'odeur de la fumée, notamment le matin. On ne sait pas combien de temps ça va durer. Juste en face du tas d'ordures, il y a un nouvel écoquartier en construction qui attend ses habitants pour 2012. »

« Les riverains se sont en au cabinet du maire. C'est aberrant. La seule solution, c'est de retirer ce tas immonde. Mais comme l'Etat envisage de dresser des plans d'urgence pour le site, on peut s'imaginer sur ce volcan de déchets. Pour l'instant, l'Etat ne semble pas disposé à assumer le coût de déplacement, évalué à 9 millions d'euros, qui incombe, selon la loi, à l'entreprise LGD. Combien de temps les riverains devront attendre si une procédure est lancée ? Pendant ce temps, nous, nous tirons nos déchets. »

« Manger Bernard, qui habite à quelques centaines de mètres du site. Il est hors de question qu'il soit pour ceux des autres. » La société LGD est contrôlée au tribunal de grande instance de Créteil le 18 juin. Quel qu'il soit, la dépollution pourrait durer de six mois à deux ans.

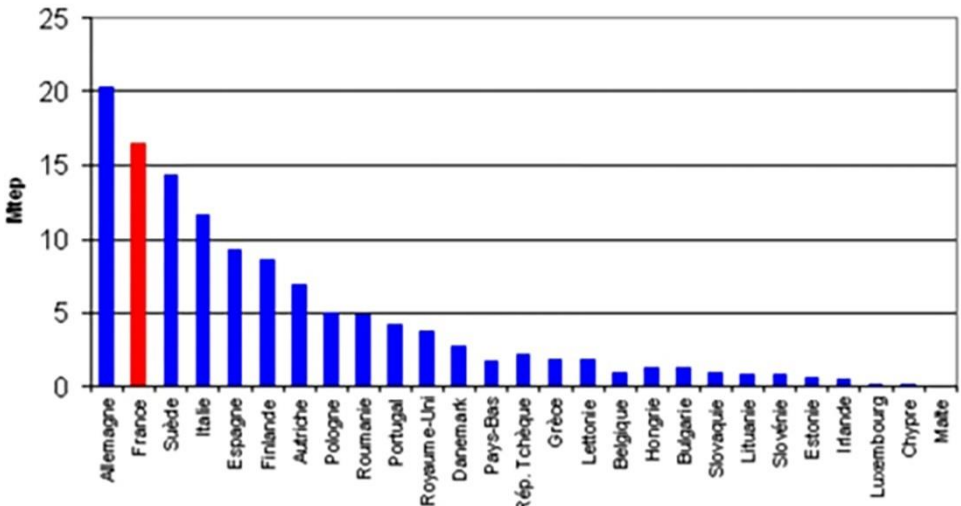
YVES KICHELIN
 www.leslutins.com



Les centres d'enfouissement technique (CET) ou, en d'autres termes, le scandale des décharges à ciel ouvert telles que celle de la glacière et la pollution qu'elle entraîne dans la vallée du bas Loup, ou celle de Limeil ainsi que la lourdeur des décisions dans ce domaine, expliquent pourquoi la production allemande d'énergie à partir des déchets est 20 fois supérieure à la nôtre.

Installations de traitement thermique des déchets en Allemagne en mai 2000 (en vert achevée) en bleu (planifiée)

Production d'énergies renouvelables dans l'Union européenne en 2006 (Mtep)



La France occupe une position correcte en raison de son hydroélectricité qui représente encore pratiquement la totalité des EnR produites en France, combustion du bois exclue, ceci en totale contradiction avec notre constitution qui stipule que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré ». Le petit monde du Canoë-Kayak peut légitimement se plaindre et demander réparation.

Ce qu'en pensent les lutins

Les lutins thermiques estiment que les orientations françaises et allemandes pourraient bien être complémentaires. La décision de la Fédération allemande de produire 100 % de son électricité à partir des énergies renouvelables dès 2050 ne sera selon eux pas trop difficile à tenir, quoi qu'en pensent certains experts prévisionnistes en énergie. Ceci pour la raison que l'Allemagne se donne actuellement les moyens de repenser les techniques de production et aussi son mode de vie en ne consommant pas nécessairement moins mais différemment. L'apparition d'un chauffage thermodynamique ayant des COP pratiques de 7 se rapprochant petit à petit des COP théoriques fait qu'il sera dorénavant possible d'être sobre, sans se priver, en consommant beaucoup moins d'énergie primaire sans affecter son confort de vie. Les Lutins estiment qu'en conséquence et pour de multiples raisons, ils n'auront pas trop de mal à respecter leur objectif même s'il leur faut importer temporairement de l'électricité nucléaire française peu émettrice de CO₂, le temps que les choses se mettent en place.

Si notre voisin allemand souhaite pour produire de l'électricité construire des centrales thermiques utilisant les combustibles fossiles générant des gaz à effet de serre, il sera peut-être contraint, pour respecter ses engagements européens, de séquestrer les gaz à effet de serre, ce qui va majorer le prix de revient de l'électricité produite par ces centrales. Côté français, les Lutins pensent que nos concitoyens craignent la construction d'un nombre trop important de centrales nucléaires sur leur sol. La densité de la population française a beau être relativement faible comparativement aux autres pays européens (112 habitants/km²) et celle de ses plus proches voisins⁴⁶, on comprend l'inquiétude d'une ville comme Dieppe qui pourrait être à une cinquantaine de kilomètres d'un futur réacteur EPR⁴⁷.

Les lutins estiment qu'une somme de contraintes va alimenter les réflexions de nos deux pays autour des énergies alternatives dans les années à venir et qu'il va se passer beaucoup de choses d'ici 2020. Pour concilier deux tendances politiques moins contradictoires selon eux qu'on pourrait le penser, les lutins proposent de soumettre à l'opinion publique française un objectif à long terme raisonnable pour notre pays et nos voisins : celui de prévoir une répartition 50/50. À savoir limiter en France à environ 50 % la production d'électricité d'origine nucléaire à l'horizon 2050. Une proposition facile à retenir et à insérer dans une loi mais peut-être difficile à respecter si l'on souhaite remettre la nature à l'identique lors du démantèlement des centrales nucléaires.

La production électrique, à partir des centrales utilisant les combustibles fossiles, pourrait selon eux être totalement abandonnée à cette date et remplacée par les EnR d'origine éolienne, voltaïque, et on l'espère hydrolienne, par le fait que le prix de ces énergies va baisser et devenir compétitif. Ils estiment que le temps est venu d'arrêter en France, voire même de

⁴⁶ - Monaco 16 000 (habitants/km²)

- Belgique 360

- Allemagne 231

- Suisse 181

- Seule l'Espagne, avec 86 habitants au km², présente une densité inférieure à celle de la France.

⁴⁷ Dans cette optique et même s'il est jugé plus sûr que les réacteurs ancienne génération, les Lutins estiment que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) devrait prendre la décision de suspendre définitivement le projet de construction du 2^e réacteur nucléaire EPR de Penly, situé à moins de 20 km d'une ville de 35 000 habitants (Dieppe). Celui de Flamanville, commencé en 2007 et en voie d'achèvement malgré les soucis métallurgiques concernant les couvercles du réacteur pratiquement achevé, étant naturellement finalisé. Les Lutins estiment aussi qu'il est déraisonnable d'entreprendre la construction d'un 3^e réacteur nucléaire EPR avant que les deux premiers réacteurs de ce type soient totalement finalisés et aient donné satisfaction.

l'interdire progressivement, les consommations électriques exagérées en hiver avec le chauffage urbain et périurbain à effet Joule des radiateurs électriques conventionnels. La France profiterait ainsi de son avance technologique dans le domaine de l'atome pendant quelques décennies et nos voisins respecteraient leurs engagements de limitation des GES. Concernant le nucléaire, les lutins estiment que nous n'avons pas le droit à l'erreur et qu'il nous faudra concevoir des dispositifs assurant la sécurité de marche du réacteur d'une grande qualité. Ceci en respectant les exigences de l'autorité de sûreté nucléaire ASN quitte à majorer temporairement le prix de l'électricité : la mise en service du réacteur EPR de Flamanville, prévue initialement en 2012 et reculée de quelques années, n'est selon eux pas une mauvaise nouvelle si cela permet d'accroître la sécurité de fonctionnement.

Ce qui semble important aux lutins :

- Une grande qualité au niveau des dispositifs permettant de refroidir l'intérieur de l'enceinte de confinement pour éviter la fusion du cœur du réacteur en cas d'incident (inondation ou tremblement de terre). La France pourrait par exemple, à l'occasion du respect des volontés de l'ASN, tenter d'être leader en ce qui concerne les normes de protection. Par exemple, celles relatives aux normes à respecter pour assurer un fonctionnement correct des GMP en cas d'immersion prolongée dans l'eau de mer.
- Des normes plus sévères sur la granulométrie du sable et de qualité du béton ou de la métallurgie des enceintes de confinement des réacteurs (et non le colmatage des fuites).
- Une prise de conscience de la nécessité de mieux gérer le stockage des déchets radioactifs.